

AFFAIRE N° 25

OBJET : DESAFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'ECOLE DE SAINT-FRANCOIS 7ème KM

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La baisse des effectifs du groupe scolaire primaire de St-François 7ème km a permis de libérer deux salles de classes réalisées par la régie communale dans l'enceinte de l'établissement.

Afin de pouvoir réutiliser ces locaux à des fins extra-scolaires, je vous demande, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, de les désaffecter.

Je mets la question aux voix.

*

ADOPTE A L'UNANIMITE

VC - St Denis le 4 Juin 1981
P/le Préfet,
Le Secrétaire Général
Signé : Richier Cuddeaux
Pour copie certifiée conforme,
P/le Préfet
Le chef de Bureau délégué,
Jacques Lacroix